

Exilé ... et si c'était toi ?

L'accueil en Allemagne



Nous venons d'arriver à Hambourg, la ville que mon papa avait indiquée comme vœux car nous avons des cousins ici. Quand nous sommes arrivés à la frontière nous avons été enregistrés par la police et ils nous ont dit comment arriver à Hambourg.

Ici nous sommes logés dans un foyer de demandeurs d'asile. Notre chambre n'est pas grande et il n'y a pas beaucoup de meubles, mais c'est mieux que rien et nous sommes tranquilles. Comme il y a beaucoup de réfugiés qui sont arrivés en Allemagne ces derniers temps, ils ont du mal à loger tout le monde !

Papa a dû aller dans de nombreux bureaux pour obtenir le « titre de séjour ». On a dû attendre plusieurs mois pour avoir ce papier. Il est valable 3 ans et avec ça papa et maman ont le droit à des aides sociales, (vêtements, nourriture et un peu d'argent, à nous quatre je crois que ça fait 350€ par mois). Ils suivent aussi des cours d'allemand. Papa parle bien l'anglais mais ici c'est l'allemand qu'il faut parler si on veut trouver du travail !

Moi, j'ai commencé à aller à l'école et je suis content car tout le monde est gentil avec moi et je commence à me débrouiller en allemand.

Après avoir eu le titre de séjour, papa a recommencé à aller dans des bureaux pour demander l'asile. On nous a dit d'être patients mais qu'on avait des chances de l'avoir.

Aujourd'hui est un grand jour ! Nous avons obtenu l'asile ! Nous sommes des réfugiés et au bout de 8 ans nous pourrons demander la nationalité allemande.

Exilé ... et si c'était toi ?

L'accueil en France



Suyrana

Mes parents ont fait la demande de droit d'asile auprès de la préfecture. Puis ils ont dû attendre un an pour être convoqués à l'OFPRA (Office Français pour la Protection des Réfugiés et Apatrides).

Ils font des contrôles pour savoir si on est bien des Syriens.

Nous attendons toujours d'être reconnus comme réfugiés et d'avoir la carte de séjour. C'est long !

Au début nous avons été logés dans un CADA (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile). Mais ensuite nous avons trouvé un logement grâce à l'ami français qui fait partie d'une association.

Nous, les enfants, on va à l'école, même mon petit frère qui va à l'école maternelle. Maintenant je commence à bien me débrouiller en français. Heureusement que la maîtresse est gentille avec moi !

Papa n'a pas le droit de travailler, en attendant il apprend le français grâce à une association.

Quand on est malade, on peut se faire soigner gratuitement car à une carte qu'on appelle PUMA et qu'on montre au docteur ou à la pharmacie.

Les amis de papa nous ont bien accueilli et nous ont fait connaître plein de gens. On se sent bien ici où on est tranquilles.

Exilé ... et si c'était toi ?

L'accueil en France



Félix

Nous arrivons épuisés chez notre oncle. Nous allons vivre à 8 dans l'appartement.

INTERDICTION DE SORTIR. NOUS SOMMES DES CLANDESTINS ou « SANS-PAPIERS », nous n'avons pas l'autorisation de vivre en France.

Nous espérons que notre oncle va nous aider.

Il nous a expliqué qu'on a peu de chances d'obtenir des papiers. Si on fait une demande d'asile elle ne sera pas acceptée car nous ne risquons pas d'être tués ou emprisonnés ou tués sous des bombes si nous retournons dans notre pays.

Je trouve que ne pas pouvoir aller à l'école et risquer de mourir de faim c'est tout aussi grave, mais ce n'est pas prévu dans les lois de la France.

Maman a trouvé un peu de travail comme femme de ménage, mais elle doit travailler en cachette. Ils appellent cela du « travail au noir ».

Pour obtenir des papiers il faut réussir à rester 5 ans en France et que nous, les enfants, on aille à l'école pendant au moins 2 ans. Mais il ne faudra pas trainer ensuite dans la rue pour ne pas se faire remarquer.

J'attends donc le mois de septembre pour aller à l'école. Mais comme je n'y suis jamais allé en Côte d'Ivoire, je ne sais pas si j'arriverai à suivre ! J'ai à la fois très envie d'y aller et un peu peur aussi.

Exilé ... et si c'était toi ?

L'accueil en France



Betiel

Je suis recueillie par une association, le Secours Catholique.
Un de ses bénévoles m'emmène à Nice. J'ai alors 10 ans.

Là, on va à la police pour que je dépose une « requête aux fins d'assistance éducative ». Heureusement que l'association m'a aidé à remplir ce papier car je ne connais pas le français. Je suis aussi accompagnée d'un traducteur.

Je suis alors prise en charge par le Conseil Général des Alpes Maritimes et on me trouve une place dans un foyer de l'enfance.

Cela fait plusieurs années que je suis dans ce foyer. J'y ai fait ma place.

Maintenant j'ai 16 ans, je suis au lycée et je réussis bien en classe. Je me suis fait pas mal d'amis. Je voudrais avoir le Bac et ensuite apprendre un métier.

J'espère qu'à 18 ans, on ne va pas me renvoyer dans mon pays ! Ce serait trop dangereux pour moi !

Mais comme j'ai été prise en charge par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) avant mes 16 ans, et comme je travaille bien en classe, j'espère qu'on me donnera une carte de séjour temporaire d'un an « vie privée et familiale » .

J'ai aussi la possibilité de demander la nationalité française car j'ai été prise en charge par l'ASE plus de 3 ans. Mais je dois le faire avant mes 18 ans. Je n'ai pas encore décidé de le faire. Qu'en penseraient mes parents ?

Exilé ... et si c'était toi ?



L'accueil en France

Nous avons été renvoyés par la Bulgarie en France

Mais comme nous sommes déboutées du droit d'asile, nous sommes des sans-papiers et nous n'avons droit à rien, sauf l'école pour moi et les soins médicaux.

Heureusement nous sommes aidées par des associations qui ont trouvé à nous loger dans un endroit discret.

Ces associations vont aussi aider ma mère à demander un re-examen de sa demande d'asile : si elle arrive à parler des violences qu'elle a subies, alors sa situation aura changé elle aura droit à ce re-examen. Mais ce n'est pas facile pour elle, d'autant plus qu'elle ne parle pas le français !

Moi, maintenant j'ai 13 ans et je suis au collège où je me sens bien. J'ai de très bons résultats.

J'espère qu'on pourra obtenir le statut de réfugiés et qu'on pourra vivre tranquillement sans avoir continuellement peur d'être renvoyées de France.

Exilé ... et si c'était toi ?

L'accueil en France



Sidibé

Je traverse la frontière entre Vintimille et Menton de nuit en suivant la voie ferrée. J'arrive dans la montagne, en vallée de Roya. Là des gens s'occupent de moi. Ils m'expliquent que je ne dois pas aller à Nice car je risque d'être renvoyé en Italie même si la loi en France doit protéger les mineurs. Ils m'emmènent en voiture à travers des petites routes pour rejoindre une gare où il n'y a pas de contrôle.

8 mois après être parti de mon pays, j'arrive dans une grande ville et je suis été bien accueilli par l'association qu'on m'avait indiqué. Ils m'emmènent à la police pour que je fasse une demande de protection : ils m'avaient fait remplir un papier « requête aux fins d'assistance éducative ».

Un policier prend mes empreintes et vérifie mes papiers. Il me dit qu'ils sont faux et ajoute : tu dois faire les « tests osseux ». Il me conduit, avec un autre policier, au CHU pour faire une radio du poignet. Le docteur dit que je suis majeur. Les 2 policiers me conduisent alors à l'hôtel de police, et me mettent en « garde à vue ». Ils me disent que je suis un majeur et donc que le Conseil Général ne peut plus me prendre en charge. Ils me font signer un papier, une « OQTF » (Obligation de Quitter le Territoire Français) où le Préfet a marqué « reconnu majeur par examens médicaux ». J'ai un mois pour quitter la France.

Je ne comprends pas pourquoi ils disent que j'ai 18 ans puisque ce n'est pas vrai. Depuis, je suis à la rue, je vis et je mange grâce aux personnes et aux associations qui, comme RESF, m'ont inscrit dans un lycée.

Je viens d'apprendre qu'un autre jeune guinéen de 17 ans, après trois ans de galère, est enfin reconnu mineur par la justice. Cela me redonne de l'espoir !

